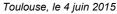


AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST JUSTE, POSITIF ET POSSIBLE!







Depuis juillet 2010, la valeur du point d'indice, socle incontournable de tous les traitements, est purement et simplement gelé.

UNE SITUATION CATASTROPHIQUE:

Uniquement sur ces 5 dernières années, la valeur du point d'indice a chuté de 7% par rapport au taux de l'inflation.

Sur les 20 dernières années, le nombre d'agents payé au SMIC ou en dessous (les temps incomplets imposés) a plus que doublé!

Le recrutement de la catégorie B s'effectue à peine au-dessus du SMIC.

Celui de la catégorie A est à 10 % au-dessus alors qu'il était à 60 % au-dessus il y a 20 ans !

Le décret n°2014-77 du 29 janvier 2014 a prévu au 1er janvier 2015 une revalorisation uniforme de 5 points d'indices majorés pour les 4 échelles de rémunération de la catégorie C. C'est encore une aumône qui est servie aux collègues de la catégorie C. Cette mesure représente 276 euros par an et par agent soit 23 euros par mois, loin de compenser les pertes cumulées de pouvoir d'achat ces dernières années. De plus, l'augmentation des cotisations pour les pensions vient, année après année, diminuer encore le salaire net à percevoir.

Il faut impérativement mettre un terme à cette spirale de paupérisation, de nonreconnaissance des qualifications et d'écrasement des carrières.

Rappelons aussi que de meilleurs salaires, ce sont de meilleures retraites!

DE MEILLEURS SALAIRES, C'EST MIEUX POUR L'ÉCONOMIE :

Augmenter les salaires, c'est juste et nécessaire socialement. C'est aussi du mieux pour l'économie.

Contrairement aux cadeaux monumentaux accordés aux entreprises, qui ne servent qu'à alimenter de stratosphériques dividendes, donner du pouvoir d'achat supplémentaire, c'est un véritable plus pour l'économie.

En effet, le véritable moteur pour une croissance saine et pérenne, c'est bel et bien la consommation des ménages. Or, c'est une évidence qu'en faisant régresser le pouvoir

d'achat des salariés – et, singulièrement, des 5 millions d'agents de la Fonction publique – le gouvernement suit exactement le chemin inverse de celui qu'il faudrait prendre.



AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST POSSIBLE:

Depuis des années, on nous rebat les oreilles de la même rengaine : revaloriser le point d'indice coûterait trop cher.

- Première objection : augmenter le point d'indice ne constitue pas qu'une dépense. 1 % de plus pour la valeur du point, c'est environ 300 millions d'euros supplémentaires de cotisations salariales pour la protection sociale.
- Deuxième objection : avec un rythme d'inflation extrêmement ralenti, nettement moins de 1% annuel, maintenir le pouvoir d'achat de la valeur du point sur l'année 2015 n'excéderait pas 500 à 700 millions d'euros.
- Troisième objection : toujours sur les 20 dernières années, l'ensemble constitué par les traitements bruts, primes et pensions a reculé de 0,5 point des PIB. En espèces sonnantes et trébuchantes, ça fait quand même à peu près 10 milliards d'euros !

 Avec une telle somme, que de revendications pourraient être satisfaites...



IL EST PLUS QUE JAMAIS LEGITIME DE RÉCLAMER :

- Le dégel immédiat du point d'indice ;
- Le rattrapage des pertes des années antérieures ;

Prime d'Intéressement Collectif : ce sera 100 euros pour tout le monde !

Lors du CTM du 26 mai, les ministres ont annoncé le remplacement de la prime d'intéressement collectif par une somme uniforme versée en 2015 de 100€ (à leur dire proche de la moyenne de ce qui était versé auparavant 120 € avec un plafond de 150 €). Pour les ministres, ce sera la dernière fois qu'elle sera versée ainsi, pour la suite, ils entendent désormais utiliser les fonds pour en faire une prime à la restructuration.

Pour la CGT, il s'agit bien d'un recul d'abord sur le montant mais aussi sur le fond. En effet, nous refusons la mise en place d'une éventuelle prime qui serait une prime à la casse de notre administration. De plus, avec ce montant le gouvernement organise la perte de pouvoir d'achat de tous les agents des finances publiques. (- 50 euros pour tous)

La CGT Finances Publiques revendique la mise en place d'un mécanisme pérenne qui garantisse le montant de la prime pour tous les agents de la DGFiP et ne considère pas cette annonce comme solde de tout compte.

Signez et faites signer la pétition CGT pour :

- ✓ la revalorisation des salaires et pensions ;
 - √ l'égali
 é salariale femmes hommes ;
 - ✓ la reconnaissance des qualifications.

http://www.cgt.fr/-Mon-Salaire-pour-vivre-c-est,1672-.html

